

Image not found or type unknown



Séparation de fait pour adultère

Par **PERLE92**, le **11/03/2009** à **21:25**

Nous avons mon mari et moi même un appartement de fonction considéré comme résidence principale et une maison considérée comme résidence secondaire. Lors de notre séparation mon mari m'a demandé de partir et m' a repris les clés de l'appartement. Je me suis donc installée dans la maison. Peut on considérer que j'ai quitté le domicile conjugal? Suis-je en faute?